L'ACTUALITÉ DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE DE GUADELOUPE

LETTRE DE L'INFO

NOVEMBRE 2021



ÉDITO

Notre pays traverse une période difficile, compliquée, sous fond de crises sanitaire, sociale, économique et politique sans précédent dans son histoire.

Partie du refus de l'obligation vaccinale des soignants et autres professionnels assimilés ou impliqués dans la chaîne de soins, elle déborde aujourd'hui sur le terrain politique avec des déclarations, des prises de position et des postures qui n'ont plus rien à voir avec la santé proprement dite.

Nous mutualistes, acteurs de santé, devons nous garder de nous mêler de choses qui ne concernent pas la santé et la protection sociale de notre population. Nous sommes mutualistes mais nous sommes aussi citoyens et nous ne pouvons pas rester insensibles à ce qui se passe autour de nous. La violence aveugle qui s'invite au débat et qui implique y compris des mineurs doit nous interpeller.

Les tentatives de destruction ou la destruction de biens publics et privés ou encore d'équipements structurants comme les entreprises, les mairies, les pharmacies etc., desservent la cause de ceux qui en sont les auteurs car c'est notre argent qui va payer les réparations.

Alors, aux uns et aux autres nous appelons à la raison pour que nos actes quelquefois inconsidérés ne viennent ajouter à la misère sociale.

Les démarches en vue d'une large négociation associant l'ensemble des acteurs vont dans le bon sens et la Mutualité en tant qu'acteur majeur de la société civile et mouvement populaire prendra toute sa part à la recherche et à la construction de solutions pérennes.

Il faut protéger notre petit pays.

Tous les combats se valent surtout quand ils sont légitimes mais la victoire est plus belle quand elle est le fruit d'un accord solide entre les acteurs dans le respect et la tolérance.

Bonne lecture.



DANS CE NUMÉRO :

- Édito du Président
- L'actualité du Mouvement

Eric Chenut élu président de la FNMF Dispositif de campagne présidentielle Note de positionnement fédéral sur le PLFSS pour 2022

Focus Prévoyance/Epargne/Retraite -Octobre 2021

Santé mentale : l'Observatoire et les 10 propositions de la Mutualité Française L'Observatoire : l'état des lieux de "La santé mentale en France"

La vie de l'Union

Ateliers mémoire en ligne Programme d'actions PPS Ateliers « la prise de parole en public » Séminaire de décembre 2021 Chroniques ZCL News Bilan mois de l'ESS

Agenda



Eric Chenut élu président de la Mutualité Française

Lieu d'expression de la démocratie mutualiste, l'Assemblée générale de la Fédération nationale de la Mutualité Française, réunissant 652 délégués, a élu mardi 5 octobre 2021 Eric Chenut à sa présidence pour un mandat de cinq ans. Il succède ainsi à Thierry Beaudet, élu en mai dernier à la présidence du CESE, Conseil économique, social et environnemental. Temps fort de la démocratie mutualiste, l'Assemblée générale de la Fédération nationale de la Mutualité Française élisait le 5 octobre son nouveau président à la Maison de la Mutualité. Pour la première fois depuis 1979, deux candidats sollicitaient les suffrages des adhérents : Jean-François Furet-Coste, Président de Solidarm, la mutuelle sociale des forces armées et Président du Système fédéral de garantie (SFG), général de corps aérien (2S) et Eric Chenut, Administrateur délégué du groupe MGEN, Administrateur du groupe VVV, vice-Président de la FNMF. Éric Chenut a remporté l'élection avec 71,5% des suffrages. En savoir plus (voir encadré ci-dessous).



Militant engagé Âgé de 48 ans, Éric Chenut est attaché

d'administration de l'Etat depuis 2002. Juriste de formation, il est engagé dans le mouvement mutualiste depuis ses 20 ans. Etudiant à l'Université de Nancy 2, Éric Chenut fonde en 2000 La Mutuelle des étudiants (LMDE).

Son parcours militant se poursuit lorsqu'il rejoint le groupe MGEN en 2003 comme administrateur. Il sera président de la section Meurtheet-Moselle pendant huit ans, puis il devient délégué national aux établissements de 2011 à à 2013, vice-Président aux questions de santé, sanitaires et sociales de 2013 à 2017 et vice-Président délégué en charge du Budget, des Finances, des Risques et des Partenariats de 2017 à 2021. Il est actuellement administrateur délégué au sein du groupe MGEN. En parallèle, il préside l'ADOSEN, association de

prévention MGEN, en charge de la sensibilisation aux sujets de santé, citoyenneté et solidarité dans le secteur éducatif, thématiques qu'il lui tient particulièrement à cœur. Il s'engage également auprès de la Fondation d'entreprise pour la santé publique MGEN, qu'il préside depuis 2014.

Éric Chenut est aussi administrateur du groupe VYV et vice-Président délégué de VYV 3 depuis 2017, membre du Conseil de surveillance de la Fondation de l'Avenir et préside désormais la Fédération nationale de la Mutualité

Son engagement s'est toujours inscrit dans la perspective de l'émancipation individuelle et collective. Une réflexion nourrie par l'expérience mutualiste, par ses nombreux engagements associatifs, au sein notamment de la Ligue des Droits de l'Homme, de l'APAJH ou comme président de Droit au savoir de 2008 à 2012 mais aussi par l'exigence qu'implique au quotidien son handicap, une cécité totale depuis l'âge de 23 ans.

pour la campagne présidentielle

Monsieur Eric Chenut, nouveau président de la Mutualité Française, a donné sa première conférence de presse le mercredi 6 octobre. Elle a été l'occasion de présenter le dispositif de la Brongniart. Mutualité Française sur la campagne présidentielle.

Il s'articule autour de plusieurs axes :

· Le lancement d'une conférence citoyenne : afin de nourrir les débats dans le cadre de l'élection présidentielle et lors de son prochain Congrès en septembre 2022, la Mutualité Française lance cette démarche de démocratie participative. Elle permet les grandes réformes du quinquennat. de donner la parole à un panel de 70 citoyens tirés au sort qui, ensemble, illustrent la diversité de la population française sur le

La Mutualité Française a lancé son dispositif sujet de l'aide, de l'entraide et des nouvelles solidarités. La 1ère session de la conférence a eu lieu les 8, 9 et 10 octobre.

- · Le nouveau site PlacedelaSanté.fr : ce site va décrypter les programmes santé et protection sociale pour l'élection présidentielle en amont du grand oral des candidats, le 1er mars 2022 au Palais
- Une plateforme de propositions pour la Mutualité Française : la démarche Place de la santé sera complétée par une plateforme de propositions portées par la Mutualité Française dans le cadre de l'élection présidentielle. Elles s'inscriront dans la continuité des contributions portées par la Mutualité Française dans le cadre de toutes

Visiter le site: https://www.placedelasante.fr/

Note de positionnement fédéral sur le PLFSS pour 2022

Comme chaque année, la direction des affaires publiques et les directions expertes de la FNMF ont analysé le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) et proposé les positionnements politiques sur les articles du texte intéressant le mouvement mutualiste.

Une quarantaine d'articles sont traités dans la note de positionnement fédéral : la prise en charge de la contraception des jeunes femmes jusqu'à 25 ans est saluée alors que le manque d'ambition pour l'autonomie est déploré. En savoir plus : voir ci-après.

Le PLFSS pour 2022 reste très marqué par la crise sanitaire et la mise en œuvre du Ségur de la santé. Les dépenses de santé continuent de croître pour l'ensemble des acteurs en France, et ce d'une manière exceptionnelle.

Parmi les mesures de ce PLFSS, la Mutualité Française salue celles qui visent à améliorer l'accès aux droits et aux soins des assurés sociaux comme la prise en charge de la contraception des jeunes femmes jusqu'à 25 ans, l'indemnisation des victimes exposées aux pesticides, l'accès facilité à la filière visuelle pour les adultes de moins de 42 ans, ainsi que la simplification de l'accès à la complémentaire santé solidaire et l'entrée dans le droit commun de la télésurveillance.

Très investie pour accompagner les évolutions dans ce secteur, la Mutualité Française avait accueilli favorablement les annonces du Président de la République lors des assises de la santé mentale, en particulier sur la prise en charge des consultations de psychologues. Or aucune mesure ne vient concrétiser ces annonces dans ce PLFSS. Dès lors, la Mutualité Française attend des mesures dédiées à la prise en charge de la santé mentale. Elle attend également l'engagement d'une concertation de tous les acteurs sur le financement et la mise en œuvre de ces consultations.

La Mutualité Française regrette le manque d'ambition et le peu de mesures relatives à l'autonomie, tant sur le volet de l'âge que du handicap. Si certaines mesures constituent une avancée (tarif plancher de l'aide à domicile, la nouvelle mission des Ehpad pour être un centre ressource sur un territoire), elles restent largement insuffisantes pour accompagner une véritable transformation de l'offre, proposer une solution pérenne aux besoins des personnes et répondre à la nécessité absolue de baisser leur reste à charge.



L'ACTUALITÉ DU MOUVEMENT (SUITE)

Enfin, la FNMF conteste la mesure d'alignement sur le régime privé de la fiscalité de la participation des employeurs publics à la complémentaire santé de leurs agents. En effet, l'article 12 du projet de loi fait explicitement le choix en faveur de contrats obligatoires et préempte ainsi les discussions en cours entre les organisations syndicales et les employeurs publics.

Au total, près d'une quarantaine d'articles sont traités par la note de positionnement fédéral.

Suite à l'adoption du texte en première lecture à l'Assemblée nationale le 26 octobre, la note de positionnement fédéral a été mise à jour. La Mutualité Française :

- · regrette notamment l'absence de concertation sur la prise en charge des séances d'accompagnement par un psychologue et s'étonne que le rôle des OCAM ne soit pas plus explicitement mentionné ;
- · s'étonne de l'introduction dans le texte de l'article 45 bis, qui, outre le risque de cavalier législatif qu'il constitue, vise à fixer par décret les services numériques devant être mis à disposition pour le tiers payant intégral dans le champ du 100% santé alors que ceux-ci sont déjà en place.

Télécharger ici la note de positionnement fédéral : disponible sur https://www.mutweb.fr/

Focus Prévoyance/Epargne/Retraite - Octobre 2021

La Direction de l'assurance de la FNMF met en place une publication trimestrielle, traitant l'actualité de la prévoyance, de l'épargne retraite et de l'assurance vie. Cette lettre trimestrielle a vocation à fournir une analyse de l'évolution du cadre législatif et règlementaire (déshérence, Solvabilité 2, LCB-FT etc.), de l'environnement financier (baisse des taux, marchés financiers, gestion d'actif etc.) et des aspects techniques/produits (sinistralité, évolution des parts de marché etc.).

Santé mentale : l'Observatoire et les 10 propositions de la Mutualité Française

La Mutualité Française consacre la 5e édition de son Observatoire-Place de la Santé à la santé mentale. Un état des lieux de sa prise en charge en França été dressé. L'action des mutualistes est présentée. Harris Interactive a réalisé deux études sur la perception des Français et des professionnels de santé. En complément de cet observatoire, la Mutualité Française fait 10 propositions pour améliorer l'accès aux soins des patients qui souffrent de troubles psychiques. En savoir plus : voir ci-dessous.

<u>L'Observatoire : l'état des lieux de "La santé mentale en France"</u>

Alors que la santé mentale des Français s'est dégradée avec la crise sanitaire, la Mutualité Française consacre son Observatoire 2021 à ce sujet, "parent pauvre" des politiques de santé publique.

L'Observatoire propose un état des lieux large et précis, une base d'informations et des constats. Il est constitué de deux parties :

La première, "Des réalités" passe en revue trois enjeux essentiels :

- · Une prévention insuffisante ;
- · Une offre de soins avec des inégalités d'accès aux psychologues et aux psychiatres persistantes selon le territoire : 9 psychiatres pour 100 000 habitants dans l'Aube et le Cantal contre 34 en Gironde et 99 à Paris ;
- · Consommation de soins, les restes à charges sont importants : une personne souffrant de troubles mentaux a, en moyenne, un reste à charge avant intervention de la mutuelle de 1 300 € par an, soit 3 fois plus que les autres patients (470 euros).

Sur ces thématiques, les mutuelles contribuent significativement comme l'illustrent trois témoignages publiés dans l'Observatoire.

Dans la seconde partie "Des perceptions" :

La manière dont les Français perçoivent les enjeux de santé mentale, les représentations qu'ils en ont, leur niveau d'appréhension de ces troubles et leur expérience dans ce domaine ont été évalués, plus d'un an après le début de la pandémie. Un sondage quantitatif par Internet auprès d'un échantillon national de 1 050 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, a été réalisé du 21 au 27 avril 2021.

Afin d'offrir un diagnostic complet, une enquête miroir auprès de 299 médecins généralistes, 40 psychiatres et 40 psychologues a été effectuée entre le 23 et le 30 avril 2021. Elle met en lumière les similitudes et décalages de perception par rapport aux Français.

10 propositions autour de 3 axes

Au-delà du constat de l'Observatoire, la Mutualité Française fait 10 propositions pour améliorer la prise en charge des patients qui souffrent de troubles psychiques. La Mutualité Française participe ainsi au débat public autour de cet enjeu sanitaire et social majeur. Cette contribution est bâtie autour de 3 axes :

- · Développer une culture de la santé mentale pour renforcer les compétences psychosociales et améliorer la détection des troubles ;
- · Faciliter l'accès aux soins en organisant une prise en charge graduée adaptée à la sévérité des troubles du patient et à l'offre sur le territoire et en intégrant les psychologues dans le parcours de soins ;
- · Améliorer l'accès financier aux soins.

En savoir plus :

- · Consulter l'Observatoire Place de la Santé : https://www.mutweb.fr/fr/observatoire-sante-mentale-2021-v2
- · Découvrir les propositions de la FNMF : https://www.mutweb.fr/upload/docs/application/pdf/2021-06/observatoire-sante-mentale-2021-v2.pdf



LA VIE DE L'UNION : ACTIONS DE PRÉVENTION, DE FORMATION ET DE COMMUNICATION

La Mutualité Française de Guadeloupe innove en proposant des ateliers mémoire « DYNSEO » en ligne en partenariat avec le Solid'Mag depuis le mois d'octobre dernier

Voilà maintenant plusieurs années que la Mutualité Française de Guadeloupe développe des ateliers mémoire « DYNSEO » dans toutes les communes de la Guadeloupe, en direction des séniors de 60 ans et plus, afin de lutter contre les maladies neurodégénératives, bien présentes sur le territoire.

Ces ateliers, très appréciés des séniors, sont habituellement organisés en présentiel, sous forme de 4 séances à raison d'une heure par semaine, avec des groupes limités à 6 participants, dans le respect des mesures d'hygiène et de distanciation physique conformément aux règles sanitaires en vigueur.

Le jeudi 7 octobre dernier, la Mutualité Française de Guadeloupe a innové en proposant, en partenariat avec le Solid'Mag, un atelier mémoire « DYNSEO » en ligne, via ZOOM, en direction des séniors de l'ensemble du territoire.

C'était l'occasion pour les séniors, connectés depuis leur domicile, de stimuler leur mémoire durant deux heures, tout en s'amusant avec une variété de jeux de mémoire ludiques et tropicalisés.

Victime de son succès, cette initiative qui a mobilisé une vingtaine de participants, a été renouvelée le mercredi 24 novembre et sera dorénavant proposée une à deux fois par mois aux séniors, en complément des ateliers mémoire « DYNSEO » en présentiel.



La Mutualité Française de Guadeloupe met en place les ateliers du Parcours Prévention Séniors de la CGSS de Guadeloupe



Dans le cadre de sa politique d'accompagnement du « Bien-vieillir », la Caisse Générale de Sécurité Sociale de Guadeloupe met en place, en partenariat avec la Mutualité Française de Guadeloupe, des experts de la prévention et des acteurs locaux, des actions de prévention au bénéfice des personnes retraitées autonomes de plus de 55 ans, à travers un Parcours Prévention Séniors.

Ce dispositif composé de 4 ateliers, notamment les ateliers « Bien dans son assiette », « équilibre en mouvement », « Bien-vieillir » et « Bien chez soi », a pour objectif de promouvoir les comportements protecteurs de la santé tout au long de la vie dans une approche participative et positive

Intégralement financés par la CGSS, les ateliers du Parcours Prévention Séniors offrent gratuitement aux retraités des moments d'échange et de partage autour de différents

professionnels qualifiés qui leur apportent des informations et conseils personnalisés. Après un démarrage retardé par le dernier confinement lié à la covid-19, pas moins de quatre ateliers ont débuté au mois de Novembre 2021, organisés en partenariat avec le Club Les acacias de Petit-Canal, le Club l'Ame des Roses de Sainte-Rose, l'Association Jénès Kalvè de Baie-Mahault et le CCAS des Abymes, au grand bonheur des séniors.

Formation des élus mutualistes : « la prise de parole en public »

Dans le cadre de son programme de formation, la Mutualité Française de Guadeloupe a organisé une session de formation à destination des militants et salariés des mutuelles intitulée « la prise de parole en public », les jeudi 28 et vendredi 29 octobre derniers. Une dizaine de personnes a pu en bénéficier.

Animée par Monsieur Fred LE BRETON, spécialiste en communication et formateur agréé, la formation avait pour objectifs : la préparation et l'animation efficace d'une réunion, l'acquisition et la maitrise des méthodes de prise de parole en public, etc...

Pendant deux jours nos mutualistes ont partagé leur temps entre phase théorique (support numérique) et phase pratique (exercices de mise en situation). La formation a été un véritable succès : nos élus sont beaucoup plus à l'aise avec les présentations orales. Ils sont maintenant armés pour animer une conférence devant un large public.

En raison du succès de la première session et afin de satisfaire le plus grand nombre, une deuxième a ensuite été organisée les lundi 8 et mardi 9 novembre, avec le même succès.

Formation des élus mutualistes : séminaire de formation du 9 et 10 décembre 2021

Dans le cadre de sa mission d'Information et de Formation, la Mutualité Française de Guadeloupe organise un séminaire de formation les jeudi 9 et vendredi 10 décembre 2021. Destiné aux élus, délégués et militants du mouvement mutualiste, il abordera des sujets d'actualité tels que la situation des comptes sociaux ou encore « La Grande Sécu ». Ce séminaire sera animé par Monsieur Yannick LUCAS, directeur des Affaires Publiques de la Fédération Nationale de la Mutualité Française., permettra à nos élus d'avoir un bagage complet pour exercer au mieux leur mandat.

 $Information\ et\ inscription\ \grave{a}\ accueil @mutualitegua de loupe. fr.$



Les actions de communication : les chroniques de la mutualité sur Canal 10





La saison 2020-2021 des chroniques de la Mutualité a été un véritable succès. C'est donc naturellement qu'une nouvelle session a été programmée pour 2021-2022. Dans le but de valoriser les actions du mouvement et l'utilité sociale des mutuelles, plusieurs de nos militants sont intervenus sur divers sujets tels que : le tiers-payant, le bien vieillir ou encore l'assurance et la prévention en milieu scolaire.

Retrouvez-nous tous les jeudis dans l'émission ZCL News, tous les jeudis sur Canal 10 entre 12h30 et 14h (en alternance avec la CRESS IG).

Programme:

- 16 décembre 2021 : Alimentation et fête (hygiène alimentaire) avec Savana LAURENT, Diététicienne-Nutritionniste
- 6 janvier 2022 : « Les différentes addictions et leurs conséquences (comment les mutuelles accompagnent les addictions : prise en charge, remboursement, accompagnement » avec Eva GERION et Docteur ROMUALD
- 20 janvier 2022 : « Le bilan de l'ANI et la complémentaire santé des fonctionnaires » avec Nestor BAJOT et Philippe ROMANA
- 3 février 2022 : « L'action sociale en mutualité » avec Alain COCODEAU

Les actions de communication : les talkshows de la Mutualité

Cette année vous pourrez retrouver des professionnels de santé qui interviennent en tant qu'invités du jour dans le talkshow, le mardi, une fois par mois sur canal 10, afin d'aborder des sujets de prévention santé.

Tous les replays sont à retrouver sur le site de la Mutualité : https://guadeloupe.mutualite.fr

Beau succès du Mois de l'ESS édition 2021 pour la CRESS-IG!

Le rendez-vous incontournable de tous les acteurs de l'ESS est revenu comme chaque année en novembre. Le Mois de l'ESS avait pour thématique cette année : « l'ESS au cœur des transitions écologiques et solidaires ». 30 jours pour découvrir cette forme d'entrepreneuriat différente qui place l'humain au centre des activités. Plus d'une quarantaine d'évènements répertoriés et répartis sur la Grande-Terre et sur la Basse-Terre ont fait vivre l'ESS à travers la Guadeloupe. La CRESS des îles de Guadeloupe a coorganisé différentes actions à la fois en présentiel et en distanciel.

Cette année, le Mois a été marqué pour la première fois par l'organisation d'un évènement de lancement qui a réuni différents partenaires et également les structures de l'ESS qui ont permis le fort succès du Mois de l'ESS sur le territoire. Cet évènement de lancement a été l'occasion de présenter les nouveaux chiffres clés du panorama de l'ESS en Guadeloupe grâce à l'observatoire régional de l'ESS, fruit du travail du nouveau chargé de mission de l'Observatoire de la Chambre. La CRESS a également organisé une journée portes-ouvertes afin

de faire découvrir notre siège et permettre de mieux connaître nos missions qui se renforcent depuis l'arrivée de la nouvelle équipe. Des ateliers de formation, des webinaires, des actions de sensibilisation sur l'économie circulaire et également sur la santé, des ateliers de fabrication de mobilier à partir de bois de palettes, des actions solidaires autour du réemploi sont autant de manifestations qui ont rythmé les cinq semaines de ce Mois phare pour les acteurs de l'ESS du territoire.

Des acteurs de l'ESS très satisfaits de ce mois très riche qui a permis une fois de plus de mieux mesurer le poids de cette autre façon d'entreprendre. Les actions animées et coordonnées par la CRESS IG sont visibles sur le site Internet : www.cress-ilesdeguadeloupe.fr et également sur la page Youtube.



Suivez la CRESS IG sur les réseaux sociaux

fin @CRESS Iles de Guadeloupe



- Du 1er au 22 décembre 2021 : Ateliers informatiques Pointe-à-Pitre Réservés aux militants mutualistes
- Du 2 au 23 décembre 2021 : Club des Ainés « l'Ame des Roses » Sainte-Rose
- 3 décembre 2021: Conférence sur la maladie d'Alzheimer 9h30 Club La Roseraie Port-Louis
- 9 et 10 décembre 2021 : Séminaire de formation annuel Gosier Réservés aux militants mutualistes
- 10 décembre 2021 : Conférence-débat sur l'alcool 9h30 Club La Roseraie Port-Louis
- Du 18 novembre au 16 décembre 2021 : Ateliers Bien chez soi Club « les Ainés du Raizet » Abymes
- Du 9 novembre au 7 décembre 2021 : Ateliers Bien chez soi Club du 3ème âge « Les Acacias » Petit-
- Du 15 novembre 2021 au 7 février 2022 : Ateliers Équilibre en mouvement Club des Ainés « L'Ame des Roses » - Sainte-Rose
- Du 17 novembre 2021 au 9 février 2022 : Ateliers Équilibre en mouvement Association JENES KALVE -Baie-Mahault
- 20 décembre 2021 : Cellule d'écoute et de soutien psychologique L'impact de la COVID-19 sur la santé mentale - 9h - Saint-François

La Mutualité Française de la Guadeloupe est la représentation régionale de la Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF) qui fédère 95% des mutuelles santé en France.

La Mutualité Française de la Guadeloupe en chiffres : 108 mutuelles fédérées par l'Union Régionale Guadeloupe ; 250 000 personnes protégées par les mutuelles dans la région (45 % de la population); Plus de 400 militants élus ;

Plus de 100 collaborateurs dans les agences des mutuelles.

La Mutualité Française est présente sur l'ensemble du territoire. La Mutualité Française et ses Unions Régionales sont des acteurs incontournables de la politique de santé en France. Elles participent activement au maintien d'une protection sociale solidaire, d'un accès aux soins pour tous et à l'évolution de notre système de santé. Les mutuelles sont unies par une même éthique et une organisation démocratique de leur gouvernance. Cela est vrai qu'elles interviennent dans le domaine de la complémentaire santé, de la prévoyance, de l'activité sanitaire, sociale ou médico-sociale. Les mutuelles et unions mutualistes sont des organismes à but non lucratif, régis par le code de la Mutualité.

Pour en savoir plus sur nos missions et nos services, consultez notre site internet https://guadeloupe.mutualite.fr.



Mutualité Française de la Guadeloupe 39 Immeuble BDAF Boulevard Légitimus 97110 Pointe-à-Pitre Tél.: + 590 590 90 35 91 | Fax: 0590 91 32 59 | Email: accueil@mutualiteguadeloupe.fr

